

COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion du 09 octobre 2024 (siège du District)

Procès-verbal N° 11

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES, MM. Lionel ERAY, Guy MARTIN, Jean-Claude PIBOIN

Excusés : M. Bernard MAY

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Concernant la programmation des rencontres en lever de rideau des matchs départementaux, les coups d'envoi des rencontres de niveau district en lever de rideau **se joueront à 12h30 au lieu de 13h00 pour les horaires d'été et 12h00 au lieu de 12h30 pour les horaires d'hiver (décision Comité de Direction du 26/08/24).**
- Planning de journée
En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.
- Correspondance
Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.
- Terrain impraticable
Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

1 – MATCHS NON-JOUES

DEPARTEMENTAL 1

GUERIGNY URZY 1 / VAUZELLES 3 – Match n°50024.1 du 29/09/2024 fixé le 03/11/2024
COULANGES 1 / CORBIGNY 1 – Match n°50023.1 du 29/09/2024 fixé le 03/11/2024

DEPARTEMENTAL 2 poule A

COULANGES 2 / GARCHIZY FR PORT 1 – match n°50094.1 du 06/10/2024 – fixé le 03/11/2024

DEPARTEMENTAL 3 poule A

CIE IMPHY 2 / PREMERY 1 – match n°50294.1 du 22/09/2024 – fixé au 03/11/2024.
MONTIGNY 1 / GUERIGNY URZY 2 – match n°50302.1 du 29/09/2024 – fixé au 03/11/2024

DEPARTEMENTAL 4 poule A

ENT. ESN58 CHANTENAY 3 / COSSAYE 2 – match n°50677.1 du 29/09/2024 – fixé au 03/11/2024

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 6 octobre 2024

DEPARTEMENTAL 2 poule A

POUILLY 1 / ALLIGNY ST AMAND 1 – match n°50096.1

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de Pouilly, la rencontre a été inversée et s'est déroulée sur le terrain de St Amand.

La Commission remercie les deux clubs.

Le match retour aura lieu à Pouilly.

Journée du 10 novembre 2024

DEPARTEMENTAL 3 poule A

ST PIERRE 2 / PREMERY 1 - Match n° 50321.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre.

Match retour à St Pierre.

Accord de la Commission.

3 – DOSSIER TRANSMIS / COURRIEL

- Commission Statuts, Règlements et Obligations des clubs de la LBFC en date du 03/10/2024
La Commission prend connaissance de la décision de la Commission SROC à savoir le retrait d'1 point pour la journée du 01/09 et d'1 point pour la journée du 08/09 pour le club de Chantenay (D2).
La Commission prend connaissance de la décision de la Commission SROC à savoir le retrait d'1 point pour la journée du 22/09, d'1 point pour la journée du 29/09 et d'1 point pour la journée du 05/10 pour le club de St Saulge (D3).
- Courriel du club de COSSAYE demandant, en raison d'un manque d'effectif, de modifier leur équipe engagée en D4 à 11, en équipe de D4 à 8, pris note. Attente de la réponse définitive du club, suite à un appel téléphonique de ce jour.

4 – FORFAIT

Coupe du Conseil Départemental

LUTHENAY 1 / E. MOUX BRASSY 1 – match n°51025.1 du 13/10/2024

Forfait de E. MOUX BRASSY 1.

Amende 40€.

LUTHENAY 1 qualifié pour le prochain tour.

Conformément au règlement en vigueur p88 de l'Annuaire du District, E. MOUX/BRASSY 1 ne pourra participer à la Coupe du District/SportComm.

5– COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

TIRAGE DU 2EME TOUR DE LA COUPE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Rencontres du 13 octobre 2024

Match n°1	ST SEINE D3	MOULINS ENGILBERT D1
Match n°2	COULANGES D1	CORBIGNY D1
Match n°3	VARZY D2	ST ELOI D2
Match n°4	CHANTENAY D2	GUERIGNY URZY D1
Match n°5	NARCY D3	LUZY MILLAY D1
Match n°6	DONZY D4	MONTIGNY D3
Match n°7	LUTHENAY UXELOUP D2	ENT MOUX/BRASSY D2 (forfait)
Match n°8	COSSAYE D2	MARZY D2
Match n°9	CHAULGNES D2	ST PIERRE LE MOUTIER D1
Match n°10	PREMERY D3	CIE IMPHY D1

Match n°11	ST PERE D2	CHARRIN D1
Match n°12	CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS D4	POUILLY D2
Match n°13	CERCY D2	CHATEAU CHINON /ARLEUF D2
Match n°14	FC IMPHY D4	POUGUES D1
Match n°15	ALLIGNY ST AMAND D2	GARCHIZY FRANCO PORT D2
Match n°16	ENT ST REVERIEN/CORBIGNY D3	O. ST MARTIN D'HEUILLE D3

6 – COUPE FEMININE

Pour la saison 2024-20245, la Coupe Féminine est composée d'un total de 14 équipes (1 équipe par club).

BRASSY 1 - CHARRIN 1- CLAMECY 1 - COSSAYE 1 - COULANGES 1 – Ent. CORBIGNY / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 – ESN 58 1 - Ent. POUILLY / MARZY 1 – GUERIGNY URZY 1 – LA CHARITE 1 - NEVERS FC 2 – SNID 1 – ST REVERIEN 1 - VARZY 1

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1^{er} tour => le 15 décembre 2024

14 équipes du criterium Féminin

Soit 14 équipes dont 2 exemptes.

1/4 Finale => le 13 Avril 2025

6 qualifiées + 2 exemptes du tour précédent

1/2 Finale => le 11 mai 2025

4 qualifiées du tour précédent

Finale => le we du 14 et 15 juin 2025

2 qualifiées du tour précédent

Le prochain tirage de la Coupe du Conseil Départemental et Féminines se déroulera

le mardi 29 octobre 2024 à 19h00

Rue des Granges à Clamecy (Foyer du Club)

COMPETITIONS FEMININES

1 – MATCHS NON-JOUES

Critérium féminin

ESN58 1 / FC NEVERS 2 – match n° 50632.1 du 22/09 reporté au 20/10/24

CLAMECY 1 / ST REVERIEN 1 – match 50599.1 du 22/09 reporté au 20/10/24

GUERIGNY URZY 1 / FC DECIZE 1 – match 50633.1 du 22/09 reporté au 20/10/24

2 – FORFAITS

Critérium féminin

GUERIGNY URZY 1 / ESN 58 1 – match n°50638.1 du 06/10/2024

Forfait non déclaré de ESN58 1.

Amende 70€.

3 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 29/09/2024

Critérium féminin

FC NEVERS 2 / GUERIGNY URZY 1 – match n° 50636.1

Demande du club de GUERIGNY URZY de reporter la rencontre au 03/11/2024.

Accord du FC NEVERS et de la commission.

CORBIGNY 1 / BRASSY 1 – match n°50587.1

Demande du club de Brassy de reporter la rencontre au 03/11/2024.

Refus de la Commission et repositionne le match le 20/10/2024.

FC NEVERS 3 / E. POUILLY MARZY – match n°50625.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 03/11/2024.

Accord de la Commission.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 16 OCTOBRE 2024 A 17H00

Le Président
PINGUET Michel



La secrétaire
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.